

## L'INDUSTRIE

LA POSSIBILITÉ QU'UNE SOCIÉTÉ DE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST  
FABRIQUE AU CANADA DES ARMES DESTINÉES À  
L'EXPORTATION

**L'honorable Allan J. MacEachen (leader de l'opposition):** Honorables sénateurs, je voudrais m'enquérir auprès du leader du gouvernement de la nouvelle voulant qu'un fabricant d'armes de l'Allemagne de l'Ouest ait demandé aux autorités canadiennes le permis d'exporter pendant cinq ans du matériel militaire vers le Moyen-Orient à partir du Canada.

**L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, je ne suis pas personnellement au fait de cette demande. Toutefois, j'ai des raisons de croire qu'elle a été effectivement présentée et qu'elle est à l'étude. On ne sait pas pour le moment quelle réponse elle aura.

**Le sénateur MacEachen:** Puis-je demander au leader du gouvernement si la société ouest-allemande qui a demandé l'autorisation d'exporter des armes à partir du Canada était indifférente à l'emplacement de son usine ou si elle tenait spécifiquement, comme on le laisse entendre, à ce que celle-ci soit située en Nouvelle-Écosse?

● (1440)

**Le sénateur Roblin:** Honorables sénateurs, je devrai me renseigner à ce sujet.

**Le sénateur MacEachen:** Puis-je aussi savoir si cette demande est venue spontanément de la société ouest-allemande elle-même ou si elle a été suggérée de quelque façon par le gouvernement canadien?

**Le sénateur Roblin:** Honorables sénateurs, je ne suis pas responsable des motifs que la société a pu avoir de faire cette demande; cela la regarde.

**Le sénateur MacEachen:** Je comprends cela, honorables sénateurs, mais je crois utile de savoir si le gouvernement canadien a favorisé, en Allemagne de l'Ouest, un emplacement pour l'implantation au Canada d'une usine de fabrication d'armes. C'est là ce que je veux savoir. Est-ce que l'idée de la demande émane du gouvernement canadien ou de la société ouest-allemande?

**Le sénateur Roblin:** Je ne puis répondre à cette question, honorables sénateurs, mais je serais étonné que le gouvernement n'ait pas invité un certain nombre d'entreprises à s'implanter au Cap-Breton, en raison de la situation spéciale de cette région. Que ce soit là du colportage est évidemment affaire d'opinion.

**Le sénateur MacEachen:** Peut-être le mot «colportage» n'est-il pas du goût du leader du gouvernement, mais je tiens à savoir si c'est le gouvernement du Canada qui s'est adressé à la société Thyssen pour l'inviter à venir s'établir au Cap-Breton. M. Stevens ou ses collaborateurs ont-ils bel et bien demandé à la société Thyssen d'envisager la possibilité d'implanter une usine d'armement au Cap-Breton en raison de prétendues incitations fiscales, en retour de quoi nous envisagerions de lui

accorder un permis d'exportation? J'estime important que nous sachions qui a eu cette idée.

**Le sénateur Roblin:** J'irai volontiers me renseigner davantage, mais je veux savoir si je puis compter que mon honorable collègue appuyera certaines de ces mesures.

**Le sénateur MacEachen:** C'est un fait que j'accorderais mon appui à toute proposition visant à créer des emplois au Cap-Breton; cependant, avant d'accorder mon appui à celle-ci, je veux connaître davantage les faits. Je tiens à savoir si le gouvernement du Canada a envisagé la chose. Le cabinet en a-t-il été saisi? S'il l'a été, a-t-il pris une décision? A-t-on quelque idée du moment où il la prendra?

**Le sénateur Roblin:** Mon honorable collègue m'incite à croire qu'il appuierait volontiers certains de ces projets. Dans ce cas, je l'inviterai à témoigner de son intérêt.

Comme il m'a demandé où en sont les choses, je puis seulement lui dire à l'heure actuelle que le ministère intéressé étudie cette proposition. Les choses en sont là.

**Le sénateur MacEachen:** Si j'ai posé la question, c'est que le vice-premier ministre aurait dit que le cabinet étudiait la proposition. Je déduis de ce que le leader du gouvernement vient de dire que le cabinet n'a pas encore été saisi de la proposition, et que le ministère de l'Expansion économique régionale continue de l'étudier. Outre cela, cependant, je crois savoir que c'est essentiellement le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui décide de tout ce qui concerne l'émission de permis d'exportation. Je tiens à savoir s'il étudie la proposition et s'il a demandé l'avis de M. Stevens, le ministre de l'Expansion économique régionale.

**Le sénateur Roblin:** Sauf erreur, la réponse à cette question est oui.

**Le sénateur MacEachen:** Le leader du gouvernement pourrait-il nous dire s'il est vrai—qu'il nous le dise aussi si ce n'est pas vrai—que le gouvernement ouest-allemand cherche à faire au Canada ce que la loi allemande lui interdit de faire chez lui?

**Le sénateur Roblin:** J'ai lu moi aussi les mêmes informations. Je ne me suis pas renseigné au sujet de la politique du gouvernement allemand à cet égard. Je tiens à signaler cependant que, pour autant que je sache, l'entreprise en question n'est pas rattachée au gouvernement allemand, mais est une entreprise du secteur privé. Je ne cache pas qu'il existe un lien entre cette entreprise et le gouvernement allemand.

**Le sénateur MacEachen:** Je ne donne pas à entendre qu'il ne s'agit pas là d'une entreprise du secteur public. Ce que je tiens à savoir c'est si cette entreprise, qui a déjà des usines en Allemagne, ne pouvait pas se livrer à des exportations de ce genre en vertu des lois allemandes actuelles, et si c'est pour échapper à l'application des lois allemandes que cette entreprise a demandé à s'implanter au Canada. Je pense vraiment que c'est là une question importante, non seulement pour la Nouvelle-Écosse, en raison des emplois possibles, mais aussi pour d'autres considérations, notamment notre politique étrangère. Je tiens donc à obtenir des renseignements de façon à pouvoir adresser au gouvernement quelques observations utiles.